

I. INTRODUCTION

Le titre du *fait divers* correspond à une globalité de sens qu'il convient de décrire. Partant de ce postulat, notre objectif sera, à travers une lecture sémiotique, de rendre compte de cette globalité et d'en développer la cohérence.

La grammaire narrative fournit un modèle fondamental d'arguments des énoncés que l'on appelle schéma (ou programme) narratif⁽¹⁾. En sémiotique, « la narrativité ne désigne pas un genre particulier de discours (les récits), mais un niveau et un type d'organisation de la forme du contenu »⁽²⁾. Nous retiendrons ainsi que tout titre, en tant qu'il est une réalisation singulière de la signification, une manifestation du sens, une mise en oeuvre du langage, suppose et atteste un acte d'énonciation et une compétence langagière bien articulée.

II. LA NARRATIVITE DU TITRE

1. Organisation des actions narratives

Repérer la structure d'un titre permet d'en circonscrire l'architecture et d'en apprécier le rythme général. Soit le titre suivant :

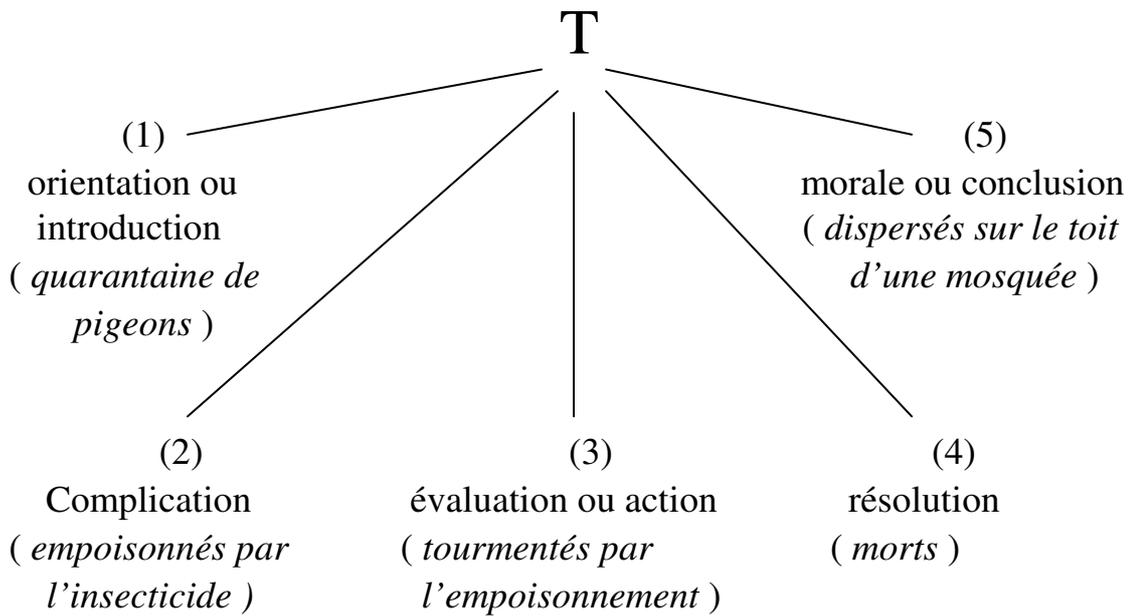
(37) *Empoisonnés par un insecticide selon les autorités:
une quarantaine de pigeons morts sur le toit d'une
mosquée*

Nous pouvons présenter le niveau macro-structurel de cet énoncé par le modèle quinaire de W. Kintsch et T A. VanDijk :

1 – COURTES J. : *La sémiotique du langage*, Ed. Nathan, Paris, 2003, p. 88.

2 – GEIMAS A J. : *Maupassant, la sémiotique du texte : exercices pratiques*, Ed. Seuil, Paris, 1976, p. 38.

Les séquences narratives dans un titre



Todorov et J M. Adam expliquent ce schéma en 5 points⁽¹⁾ :

- situation stable initiale (équilibre A, initial) → thème : *quarantaine de pigeons*.
- force perturbatrice qui vient rompre l'équilibre initiale → *l'empoisonnement des pigeons*.
- état de déséquilibre constituant la dynamique proprement dite de tout récit⁽²⁾ → *l'agitation des pigeons*.
- action d'une force dirigée en sens inverse qui vient résoudre le conflit introduit en (2) → *la mort subite des pigeons*.
- retour à l'équilibre (équilibre B, terminal) → *la dispersion des pigeons sur le toit d'une mosquée*.

1 – ACHOUR C. et REZZOUG S. : *Op. Cit.*, p. 117.

2 - Ce moment appelé, chez certains narratologues , "le dénouement".

2. Agents du récit

2.1. Narrateur/narrataire

Le narrateur est l'organisateur du récit, il en oriente la vision, et il en est également un des participants et distribue les voies dans le récit. Il est un faisceau de marques d'énonciation :

- il choisit la progression narrative :

(38) Heurté par un bus à Es-Sénia : un jeune garçon décède

action

conséquence

(39) Les auteurs sont en fuite : 47 compteurs d'eau volés à
bir El-Djir

action2

action1

- il choisit de centrer l'intérêt dans telle ou telle séquence, sur tel ou tel personnage ou tel ou tel événement.

(40) 49 lycéens tunisiens blessés dans une collision train - bus

Sujet subi

(41) Un homme de 300 kilos extrait de son appartement à l'aide

personnage bizarre

d'une grue

Dans le titre du *fait divers*, le narrateur est souvent non représenté dans la fiction: c'est ce qu'on tend appeler en narratologie "le narrateur extra-diégétique".

Le narrataire peut-être qualifié d'interlocuteur intratextuel, construit par la fiction et ayant un statut étroitement dépendant de celui du narrateur : chaque fois que le narrateur prend la parole, on peut le voir s'adresser à nous, « c'est-à-dire au lecteur créé par lui et participant de l'univers poétique »⁽¹⁾.

1 – RIFATERRE M. : *Sémiotique de la poésie*, Ed. Seuil, Paris, 1983, p. 58.

2.2. Le personnage

Le personnage est « un être de papier »⁽¹⁾ alors que la personne existe réellement, et si l'écriture journalistique tend au maximum à nous faire oublier cette différence fondamentale, nous devons comprendre les techniques qu'elle déploie pour y parvenir. Nous pouvons classer les personnages cités dans notre corpus de titres en deux catégories principales :

➤ personnage intradiégétique qui sont les agents de la diégèse.

(42) *Six clandestins marocains dans un conteneur plombé.*

(43) *Cinq ans et trois ans de prison pour un peintre et son complice.*

(44) *Le directeur des domaines écroué.*

➤ personnage extra-diégétiques qui n'intervient pas dans la fiction, mais dans le récit (en train d'être racontée).

(45) *Une Egyptienne approche de Mohamed, Hosni, Moubarek, Suzanne et Hanim.*

(46) *Empoisonnés par un insecticide selon les autorités : une quarantaine de pigeons morts sur le toit d'une mosquée.*

III. LE CARRE SEMIOTIQUE

Le carré sémiotique se présente comme « la réunion des deux types d'oppositions binaires en un seul système »⁽²⁾ qui gère à la fois la présence simultanée de traits contraires, et la présence et l'absence de chacun de ces deux traits. C'est la base théorique sur laquelle est édifiée la sémiotique greimassienne qui le pose en structure élémentaire de la signification. Il est fondé sur les opérations de l'esprit les plus simples qui sont la négation et l'assertion grâce auxquelles est formalisée la relation de présupposition réciproque (coprésence)

1 – GRIVEL C. : *Production de l'intérêt romanesque*, E4. Mouton, Paris, 1973, p. 166.

2 – GREIMAS A J. : *Sémantique structurale*, Ed. PUF, Paris, 1986, (1^{ère} éd. Larousse. Paris, 1966). p. 91.

qu'entretiennent les termes primitifs d'une même catégorie sémantique. C'est le modèle constitutionnel de cette théorie.

1. Les relations constitutives

Selon Greimas, un carré sémiotique « repose sur les traits contraires d'une catégorie, à partir desquels on projette les contradictoires »⁽¹⁾. A l'origine, deux termes S1 et S2 sont saisis intuitivement comme appartenant à une même catégorie sémantique (par exemple, S1 = masculin et S2 = féminin pour la catégorie du genre). Conformément à l'attitude structuraliste la plus rigoureuse, la relation entre ces deux termes ne saurait résulter de ce qu'ils sont substantiellement mais de la ou des relations qu'ils contractent et qu'il convient de définir. Elle doit donc être construite comme relation de présupposition réciproque par des voies logico-sémantiques (*masculin* n'a de sens qu'en relation avec *féminin* et réciproquement). Pour cela on procède ainsi :

- partant de S1, supposé donné, on produit par négation son contradictoire non-S1 (non-masculin dans l'exemple) qui est un terme qui ne peut coexister avec S1. Ensuite on affirme non-S1, actualisant de ce fait une relation d'implication qui produit un nouveau terme S2 (féminin) qui entretient avec S1 la relation de contrariété.

- on procède de la même manière en partant de S2 :

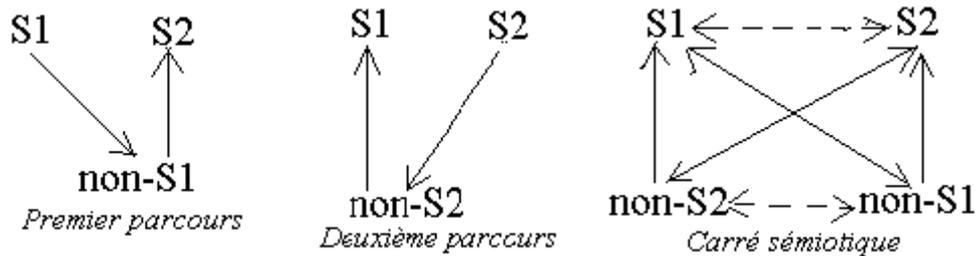
S2 = féminin, non-S2 = non-féminin, S1 = masculin

Alors on dit que les termes S1 et S2 constituent une catégorie sémantique, c'est-à-dire une réalisation de la structure élémentaire de la signification représentée par le carré qui réunit les deux parcours symétriques comme suit :

1 – GREIMAS A J. et COURTES J. : *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Ed. Hachette, Paris, 1979, p. 124.

Schéma:11

Les parcours symétriques



\longleftrightarrow est une relation de contradiction,

$\dashleftarrow \dashrightarrow$ une relation de contrariété,

\longrightarrow une relation de complémentarité.

$S1 \dashleftarrow \dashrightarrow S2$ est l'axe des contraires

$non-S1 \dashleftarrow \dashrightarrow non-S2$ l'axe des subcontraires

$S1 \longleftrightarrow non-S1$ le schéma positif

$S2 \longleftrightarrow non-S2$ le schéma négatif

$S1 \longleftrightarrow non-S2$ la deixis positive

$S2 \longleftrightarrow non-S1$ la deixis négative

Dans la théorie greimassienne on considère que "ce schéma binaire, extrêmement puissant, permet d'indexer toutes les relations différentielles qui discriminent tout effet de sens"⁽¹⁾ et on le qualifie de "schéma constitutionnel" pour indiquer que c'est sa prolifération qui permettrait d'écrire les significations les plus complexes.

1- HENAUULT A. : *Histoire de la sémiotique*, Ed. PUF, Paris, 1992, p. 104.

Une illustration du carré sémiotique nous est fournie dans le dialogue entre M. Jourdain et le Maître de Philosophie. Lorsque M. Jourdain pose les questions: "Il n'y a que la prose ou les vers ?", le Maître de Philosophie lui répond: "tout ce qui n'est point prose est vers; et tout ce qui n'est point vers est prose" ce qui constitue le couple versprose en catégorie de l'expression par vérification des deux parcours constitutifs du carré sémiotique et vient justifier l'intuition de M. Jourdain sur le plan logico-sémantique. Prenons un exemple pertinent de notre corpus :

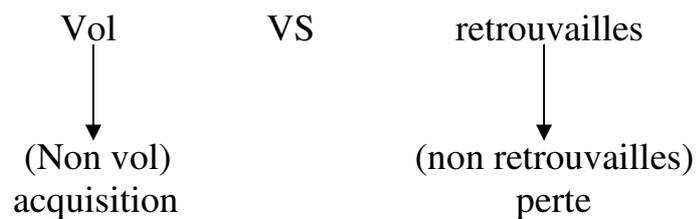
(47) Une voiture volée il y a 37 ans retrouve son propriétaire.

Dans ce titre, nous avons deux éléments qui s'opposent comme contraires : (volée) et (retrouve) c'est-à-dire (le vol) et (les retrouvailles).

Les deux autres éléments qui ont le rôle de manifester l'absence des deux premiers sont respectivement (non vol) est (non retrouvailles) ou bien (acquisition) et (perte). Nous pouvons, donc, obtenir le carré sémiotique suivant :

Schéma : 12

Le carré sémiotique 1



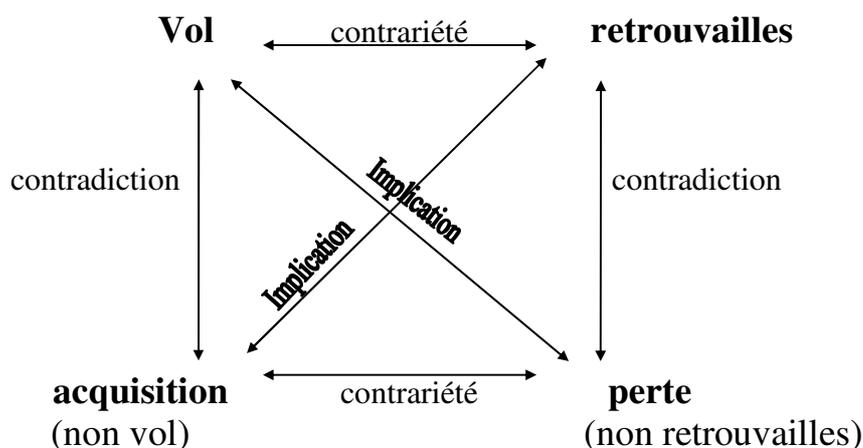
Il s'agit maintenant de préciser la relation qui s'établit entre les produits respectifs des deux types de différences. En effet, à partir de (vol), par exemple, nous obtenons le contraire (retrouvailles) et le contradictoire (acquisition). Nous constatons alors que ces deux termes, si la catégorie est homogène, doivent être complémentaires, l'un de l'autre.

Le trait contraire (retrouvailles), en effet, implique l'absence du trait (vol), c'est-à-dire son contradictoire (acquisition) qui est de même genre de lui. De même, le trait (vol) implique le trait (perte).

Nous redessinons ainsi ce carré :

Schéma :13

le carré sémiotique 2



2. la syntaxe élémentaire

« Le carré sémiotique est destiné à être parcouru : le système de valeurs qu'il propose peut désigner les relations entre les termes, et servent alors de support aux transformations élémentaires »⁽¹⁾. Mais toutes les relations ne sont pas exploitées de la même manière. Examinons le titre suivant :

(48) Un véhicule fou tue deux filles et un homme et sème la terreur.

Les deux verbes (tue) et (sème) s'opposent comme contraires. Leurs contradictoires sont respectivement (ne tue pas) ou (fait vivre) et (ne sème pas) ou (récolte).

La contrariété ne peut pas donner lieu à une transformation : le chemin qui mène d'un contraire à l'autre, de (tue) à (sème) passe d'abord par le

1 – GREIMAS A J. et COURTES J. : *Op.Cit*, p. 128.

IV. TITRTE DU FAIT DIVERS ET POLYPHONIE

1. Positionnement théorique

La notion de *polyphonie* se présente pour la première fois dans les travaux de Bakhtine de 1929 et elle portait alors sur des textes littéraires⁽¹⁾. Dans cette étude, notre intérêt relève plutôt de ce que Nølke (1999) appelle *la polyphonie linguistique*, telle qu'elle a été « réactivée » par Anscombre & Ducrot (1983) et Ducrot (1984). C'est plus précisément à *l'esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation* telle qu'elle est présentée dans Ducrot (1984) que renverra notre analyse.

Les travaux de Sullet-Nylander (1998) sur le titre de presse ont mis en évidence un certain nombre de procédés langagiers spécifiques aux titres de presse, autant du point de vue syntaxique que pragmatique et rhétorique. Notre but ici est de mettre certains de ces titres en confrontation avec la théorie de la *polyphonie*.

Ce qui suit consistera donc en une tentative d'analyse polyphonique de l'énoncé-titre lorsque celui-ci comporte un défigement, c'est-à-dire un jeu de mots basé sur une expression figée de la langue⁽²⁾.

Pourquoi se lancer dans une telle entreprise? Tout d'abord pour mieux préciser les enjeux discursifs des titres comportant un défigement. En effet, il paraît intéressant de voir si les jeux de mots relevés correspondent au même schéma énonciatif et donc, en accord avec la théorie de la *polyphonie*, à la mise en scène d'un énoncé.

La régularité du phénomène tendrait à montrer qu'il s'agit bien d'une stratégie discursive et non pas d'un simple procédé ludique et gratuit. Il nous semble légitime de vérifier, en comparant le corps de l'article et le titre, si le

1 - BAKHTINE M. : *Esthétique et théorie de roman*, Ed. Gallimard, Paris, 1978, p. 166.

2 - PINEIRA-TRESMONTANT C. : *Figement-défigement*, In Revue *Des mots en liberté* n°37, Ed. Editions, Paris, 1998, p. 52.

titre joueur ajoute un point de vue, surtout compte tenu du fait que le *locuteur* (celui de Ducrot 1984) du titre n'est pas toujours le même que celui de l'article : secrétaire de rédaction pour le premier et le journaliste/rédacteur pour l'article

De plus, en rapport avec les observations faites par Frandsen (1990) concernant la fonction interprétative du « paratexte journalistique » par rapport à l'article lui-même, une analyse polyphonique pourrait en partie confirmer ou au contraire infirmer l'hypothèse qu'avance ce chercheur : il existe selon lui des paratextes de types fonctionnels variés et un certain nombre d'entre eux ne remplissent pas le rôle de résumé de l'article. Ce point de vue est contraire à celui de van Dijk (1988) qui affirme que la fonction principale des titres de presse est de transmettre le contenu essentiel de la nouvelle, et donc celle de résumer.

Les chefs de rédaction des journaux concernés constatent souvent que les pratiques varient, même au sein de chaque journal : soit l'auteur de l'article construit son propre titre, soit le secrétaire de rédaction rédige le titre après la lecture de l'article. Dans les deux cas, le chef de la rédaction technique ou le rédacteur en chef de l'édition approuve ou rejette, lors d'une lecture finale, le titre proposé.

Enfin, compte tenu de la quasi-constante confrontation du discours journalistique avec les notions de *subjectivité* et d'*objectivité*, et de différentes études menées sur les faits d'énonciation spécifiques de la presse écrite, et plus particulièrement à ceux touchant à *l'écho*, il est intéressant de mettre à l'épreuve polyphonique ces énoncés où *figements linguistiques* et *culturelles* substituent ou sont substitués aux mots de l'actualité, ce qui explique la force des voix en présence dans l'énonciation journalistique des titres?⁽¹⁾

1 - PINEIRA-TRESMONTANT C. : *Op. cit.*, p. 58.

Le postulat de base est que les titres jouant sur les mots d'expressions figées sont de nature quasi-identique à des énoncés ironiques et/ou humoristiques, en ce sens qu'ils correspondent à une certaine attitude de celui qui produit l'énoncé par rapport à son énonciation. Ducrot (1984) définit l'*ironie* et l'*humour* de la manière suivante :

« Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimé dans l'énonciation (...). On pourrait, je pense, définir l'humour comme une forme d'ironie qui ne prend personne à partie, en ce sens que l'énonciateur ridicule n'y a pas d'identité spécifiable. La position visiblement insoutenable que l'énoncé est censé manifester apparaît pour ainsi dire « en l'air » sans support »⁽¹⁾.

Présenté comme le responsable d'une énonciation où les points de vue ne sont attribués à personne, le locuteur semble alors extérieur à la situation de discours: défini par la simple distance qu'il établit entre lui-même et sa parole, il se place hors contexte et y gagne une apparence de détachement et de désinvolture.

Le terme *par ailleurs* mérite un commentaire. Il est en effet bien difficile de transposer l'expression *par ailleurs* dans le contexte du discours de la presse écrite. Ducrot explique l'*ironie* en l'appliquant le plus souvent à des situations de dialogue, ce qui présente pour un sérieux problème méthodologique, car si le point de vue contraire à celui présenté dans l'énoncé ironique se trouve dans la réplique antérieure de l'allocutaire ou dans un co-texte proche, où allons-nous chercher dans nos énoncés « journalistiques », le fondement de nos affirmations ?

1 -DUCROT O. : *Les mots du discours*, Ed. Minuit, Paris, 1980, p. 119.

Selon la deuxième partie de la citation, l'*humour* pourrait en sortir de cette impasse étant donné qu'il s'agit, selon Ducrot, d'une sorte d'ironie qui ne se moque de personne mais qui indique une distance du locuteur face au discours qu'il tient lui-même. Cet état de fait correspond bien aux titres de presse définis dans un premier temps par (Sullet-Nylander 1998) comme relevant d'une énonciation délocutive, c'est-à-dire sans véritable ancrage dans le monde énonciatif des émetteurs/récepteurs.

Un figement linguistique est une expression figée de la langue renvoyant à un sens global plutôt qu'à celui de chaque unité ajoutée, telle que *casser sa pipe* signifiant *mourir*. Un figement culturel renvoie à des énoncés (comme par exemple des titres d'oeuvres littéraires ou cinématographiques) faisant partie du « patrimoine » linguistico-culturel d'une communauté, tels que les titres de films (*Sans toit ni loi* ou *Le Bon, la brute et le truand*)⁽¹⁾. Ces expressions font souvent l'objet d'un « défigement », c'est-à-dire d'une cassure phonique, graphique ou polysémique débouchant ainsi sur un jeu de mots, tel que *Samuel Fuller a cassé son cigare* ou *Chirac, les justes et Vichy*⁽²⁾.

2. Polyphonie énonciative

Voyons à présent si les titres porteurs d'un défigement répondent aux fondements théoriques de *la polyphonie*, ou plus précisément à la *théorie de la double énonciation*. Le postulat de Ducrot (1984) est qu'un énoncé isolé peut faire entendre plusieurs voix et que, ce que Bakhtine (1977) et ses successeurs ont appliqué aux textes, le plus souvent littéraires, peut être appliqué aux énoncés, entités autonomes, à l'intérieur des textes.

1 - RASTIER F. : *Défigements sémantiques en contexte*, Ed. Martins-Baltar, Paris, 1997, p. 311.

2- CABASINO F.: *Défigement et contraintes syntaxiques. Une analyse comparée des presses française et italienne*, In Cahier de lexicologie, n°74, Ed. Larousse, Paris, 1999, p. 24.

Ducrot démarre la discussion en s'opposant à la position de Banfield (1979) concernant l'unicité du sujet parlant en particulier dans le cas du discours indirect libre. Notons également que, pour Furet.C, l'univers de discours est une charge énonciative du discours par le journaliste. Un autre exemple de l'utilité de la distinction entre deux univers du discours est fourni par la problématique de la visée communicationnelle et des genres discursifs. Dans une situation d'interaction spécifique, en l'occurrence, celle reliant une instance médiatique (quotidien) et une instance de réception (public), cette distinction permet, en effet, de combiner des informations praxéologiques relevant de l'univers dans lequel le discours se déroule, relatives au type d'activité (*titre du fait divers*) et à ses principales visées (informatives, explicatives, de captation et argumentatives) avec des informations conceptuelles relevant de l'univers dont le discours parle, liées à la portée et au degré de généralité des représentations conceptuelles mobilisées.

Les titres choisis ici ne reflètent qu'une tentative d'étude sur la *polyphonie* de quelques titres. Il s'agira avant tout de « mettre en place quelques éléments des jeux énonciatifs et de leurs enjeux »⁽¹⁾.

Nous nous référons ici à une acception très générale de la notion de *point de vue* (pdv) que les travaux des polyphonistes scandinaves (Nölke 2000) définissent comme « des unités sémantiques qui renferment un contenu sémantique et un jugement porté sur ce contenu. ». Nous n'entrerons pas dans la discussion concernant les « êtres discursifs », « les êtres susceptibles d'être tenus responsables des points de vue exprimés, ou plus précisément des jugements apportés par les pdv » (Nölke 2000) et leur identité virtuelle ou non virtuelle. C'est à une approche résolument plus discursive et textuelle que linguistique que nous nous tenons ici .

Nous partirons de l'hypothèse positive qu'il y a bien à l'intérieur d'un seul

1 - RASTIER F. : *Op. cit.*, p. 313.

et même énoncé-titre, renvoyant à un figement linguistique, présentation de plusieurs points de vue dont la trace énonciative peut-être retrouvés dans le texte du *fait divers* ou dans d'autres éléments paratextuel (chapeau, sous-titre ou surtitre).

Nous voulons chercher derrière les titres quelques traces de polyphonie (discursive), et qui énumérait de la forme même des énoncés "journalistiques". Nous basons notre hypothèse sur le fait que le titre crée (le plus souvent) postérieurement à l'article et le plus souvent aussi par un autre auteur que celui de l'article.

(49) *Faux barrage à Adhouz.*

Cet énoncé-titre peut-être "déconstruit" de la manière suivante, en postulant que « chacun des moments de la déconstruction correspond à un point de vue différent »⁽¹⁾ sur l'actualité présentée :

- faux barrage à Adhouz.
- beau barrage à Adhouz.
- veaux, parage à Adhouz.

Le contexte géographique de la nouvelle est d'emblée donné par le surtitre, est par ailleurs ne dévoile aucune prise de position de la part du locuteur. Sa fonction est donc ici, en quelque sorte de planter le décor de l'actualité : " A Tizi Ouzou".

Le point de vue (3) se décèle tout le long du texte du fait divers. Nous pourrons voir d'ailleurs que "veaux", "parage" (deux termes fort utilisés en boucherie) comme métaphore de tout ce qui est dit dans le texte. En effet, il s'agit d'une vraie massacre effectuée contre des voyageurs, près de la localité d'"Adhouz".

1- PETIT-JEAN A. : *Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle*, In Langue française n°74, Ed. Larousse, Paris, 1987, p. 45.

Le point de vue (1) évoqué dans le titre est celui de l'illusion ou plutôt de la tromperie. Cette idée est bien manifestée par (Faux).

Selon Ducrot.O, « l'énonciation caractéristique de l'humour est une énonciation durant laquelle les points ne sont attribués à personne en particulier : le locuteur, extérieur à la situation de discours, établit une distance avec son propre discours; il se place hors contexte et y gagne une apparence de détachement et de désinvolture »⁽¹⁾.

Nous remarquons combien la technique langagière du défigement est particulièrement « douée d'avantages énonciatifs »⁽²⁾.

(50) Vague de froid : 24 morts en 24 heures en Ukraine.

- vague de froid : 24 morts en un jour en Ukraine.
- vague de froid : un mort chaque heure en Ukraine.

Ce titre ne fait qu'exprimer le point de vue (1) dans un langage beaucoup plus elliptique : le jour contient 24 heures.

Dans cet exemple, comme dans l'exemple précédent, il y a un va-et-vient entre les deux voix des énonciateurs associé au deux points de vue. Ce jeu entre la voix « graphique » et la voix « phonique » engendrée par l'hétérographie homophonique (faux/veaux, barrage/parage, morts/heures) déclenche l'interprétation polyphonique du titre.

(51) Il neige jaune sur Séoul.

Une analyse quasi-identique peut-être faite sur le titre-énoncé ci-dessus. Les points de vue présentés dans ce titre pourraient être résumer ainsi :

- il neige jaune sur Séoul (ici, jaune) considéré comme adverbe exprimant l'idée de la rareté).
- il neige jaune sur Séoul (de la neige jaune).

1 – DUCROT O. : *Les mots du discours*, Ed. Minuit, Paris, 1980, p. 115.

2 – RASTIER F. : *Défigements sémiotiques en contexte*, Ed. Martins-Baltar, Paris, 1997, p. 307.

- il neige jaune sur Séoul (il neige sur un pays jaune (*asiatique*)).

Le point de vue (2) est expliqué dans le texte du *fait divers* :

«... *La neige qui contient de la poussière et du sable, provenant des régions désertiques de la Chine...* ». ⁽¹⁾

Comme dans les titres précédents, les points de vue sont imbriqués dans l'expression figée (ici "jaune").

3. Énonciateur/énonciateurs

Selon J C. Anscombre et O. Ducrot, lorsque un locuteur produit un énoncé, il met en scène un ou plusieurs énonciateurs accomplissant des actes illocutoires. ⁽²⁾

Le locuteur peut adopter, selon ces chercheurs, deux attitudes : soit il s'identifie aux énonciateurs (ou à l'énonciateur), soit il prend ses distances vis-à-vis d'eux.

Comme pour d'autres « déclencheurs » ⁽³⁾ de polyphonie, telle la négation, le défigement offre au lecteur une pré-lecture de l'article correspondant à l'addition de contenus sémantique du traitement de la nouvelle. Ces différentes couches de sens peuvent à posteriori être associées à tel ou tel énonciateur.

La théorie de la double énonciation permet donc de rendre compte de façon tout à fait claire des processus d'encodage et de décodage des défigement dans les titres. Il y a , grâce aux cassures appliquées aux figements linguistiques, un déploiement de plusieurs points de vue dans les traces interprétatives, et qui se retrouvent au fil des plans de l'article.

Le titre semble bien revêtir ici, comme le suggère Frandsen.F, une

1 - Lire le texte de ce fait divers à la page 122 .

2 - ANSCOMBRE.J C. et DUCROT O.: *L'argumentation dans la langue*, Ed. Mardaga. Bruxelles, 1983, p. 64.

3 - CHARAUDEAU P. : *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Ed. Nathan. Paris, 1997, p. 82.

fonction pleinement interprétative⁽¹⁾. En effet, les différents angles de vue dont l'article rend compte sont bien déjà présents dans le titre, qui fait alors fonction d'"aiguilleurs". La structure pyramidale du *fait divers* (et d'autres types d'articles de presse) renforce ce mouvement interprétatif : le corps de l'article actualise les points de vue suggérés dans le titre.

V. LA LECTURE-ECRITURE DU TITRE

1. La lisibilité

Les facteurs qui influent sur le déchiffrement d'un imprimé, la facilité et la rapidité de sa lecture sont multiples. "Tout lire", ça ne veut rien dire. Il y a de multiples niveaux de lecture dépendant de la visibilité/lisibilité de l'objet imprimé. La nécessité des choix dépend directement de l'intérêt du lecteur (parmi les publications : librairie, kiosque, bibliothèque,etc... ou à l'intérieur d'une publication d'une rubrique, d'une page ou d'un article).

La lisibilité globale favorise une lecture "périphérique". Quel que soit l'objet imprimé, on lit d'abord ses formes de présentation et d'introduction. C'est la lecture des titres, sous-titres, du sommaire ou le texte de présentation situé au dos, ou alors de la table des matières, des index ... ou encore du thesaurus (index explicatif mettant en relation les notions) . Cette lecture apporte soit une information synthétique sur le fond et la forme du document ou une information analytique sur les questions abordées, sur la structure du document (ex : bibliographie, index des noms, index thématique). On peut ainsi, "à première vue", se faire une idée d'un journal, de son originalité, de sa cohérence (ex : « Faites emmerdant, Messieurs, faites emmerdant » est une recommandation du fondateur du **Temps** (ancêtre du **Monde**) qui voulait que son journal paraisse fiable, sérieux).

1 – FRANSEN F. : *Éléments pour une théorie du paratexte journalistique*, Actes du 11^e congrès des Romanistes scandinaves, août 1997, Ed. Svorokland, Trondheim, 1997, p. 159.

La lisibilité discontinue doit faciliter une lecture de consultation. C'est une activité d'extraction : on lit en fonction de choix et de besoins. La page d'un journal doit être un espace favorisant ce type de lecture : une surface morcelée qui suppose une lecture discontinue (horizontale, verticale ou en diagonale)⁽¹⁾. Le lecteur s'arrête, lit un passage, tourne une page, cherche, revient en arrière...

La typographie foisonnante du support permet une lecture de consultation. Dès la première page, le lecteur trouve des indications sur l'essentiel du contenu du journal. En feuilletant, il se retrouve facilement grâce à des "éléments de repérage" à commencer par les titres de rubriques (où l'ensemble des titres, intertitres, sous-titres annonce la structure globale du contenu, permet de découvrir l'argumentation, hiérarchise l'appréhension des informations). Par la force des caractères utilisés, les titres se détachent ou jaillissent de la page pour permettre un repérage rapide. Par leurs dimensions respectives, ils organisent et hiérarchisent l'information

La lecture continue est une activité d'assimilation : on lit des paragraphes entiers, au rythme d'unités (dont nous avons déjà parlé) pour avoir une compréhension graduelle de l'ensemble. C'est la lecture de A à Z d'un article.

La mise en page (encadré, illustration, etc.) , la qualité de la typographie (famille, taille des caractères) et le texte aéré (composé de nombreux paragraphes, par exemple.) sont des facteurs qui permettent de bien repérer et lire les titres.

La lisibilité linguistique va jouer aussi un grand rôle, nous allons le voir. Mais avant tout, c'est l'intérêt du lecteur qui est ici l'élément clé : c'est ce qui le pousse à lire tel article in extenso. S'il ne se sent pas concerné par le sujet, il n'y a aucune raison pour qu'il se plonge dans la lecture de l'article.

Il existe plusieurs formules pour calculer la lisibilité d'un texte. Celle de Richard Gunning a le mérite de la simplicité , et repose sur deux facteurs:

1 - REBOUL A. et MOESCHLER J. : *Pragmatique du discours*, Ed. Armand Colin, Paris, 1998, p. 117.

- *L*, la longueur moyenne des phrases d'un texte (exprimée en nombre de mots par phrase) .
- *P*, le pourcentage de mots de 3 syllabes ou plus (4 en français car les mots sont en moyenne plus longs) .

On applique alors la formule suivante : $i = (L + P) \times 0,4$ (0,4 est un indice pour faire bien) On obtient ainsi le "fog index" (*i*) : plus il est fort, moins le texte est lisible⁽¹⁾. L'indice de lisibilité d'un journal ne doit pas dépasser 12. La formule de Gunning est un outil commode mais très rudimentaire. Marcel Proust, célèbre pour la longueur de ses phrases, n'est pourtant pas considéré comme illisible. Il existe ainsi d'autres formules plus fines (mais elles sont plus difficiles à utiliser) comme celle de F. Richaudeau qui fait intervenir la notion de sous-phrase (unité signifiante correspondant à l'empan de lecture)

2. La loi de proximité

«On ne peut jamais séparer la forme du fond. En matière de presse, la visibilité et la lisibilité de l'information ne sont pas séparables du contenu de l'information. Si l'on veut capter l'attention du lecteur, il vaut mieux traiter de sujets qui l'intéressent »⁽²⁾. Le journaliste doit toujours se poser la question : "Cette information peut-elle intéresser mon lecteur ? Quels sont les aspects qui vont le toucher le plus ?" Il faut donc essayer de connaître les attentes du lecteur. Nous nous intéressons en priorité à ce qui nous concerne, ce qui est proche de nous. C'est ce qu'on appelle "la loi de proximité". La loi de proximité permet d'apprécier l'importance de l'information en fonction des habitudes des lecteurs et de leurs besoins.

Nous distinguons ainsi plusieurs aspects :

1 - CHARAUDEAU P. : *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Ed. Nathan, Paris, 1997, p. 85.

2 - *Ibid*, p. 88.

- *proximité temporelle* : Les exigences de l'actualité : le présent est prioritaire par rapport au passé, mais il s'efface devant l'avenir. L'avenir immédiat l'emporte sur le passé immédiat. L'information "à chaud", "sur le feu", "brûlante" (ou "fraîche" ?) est toujours meilleure.
- *proximité géographique* : la "*loi du mort-kilomètre*" Un mort près de chez vous a plus d'intérêt que deux morts dans une autre ville, dix dans un pays voisin et un million dans un pays lointain, pauvre et méconnu . Mais la multiplication des moyens d'information vont, au fur et à mesure, changer cette loi.
- *proximité affective* : "*l'intérêt humain*" concerne la "nature humaine", "les passions humaines", la vie , la mort, la souffrance, la santé, la maladie, l'argent, la violence... voilà des thèmes largement exploités par toute la presse. Cette proximité englobe aussi les grandes questions humaines (la liberté, la connaissance) : bébé-éprouvette, euthanasie, drogue / viol...
- *proximité sociale (socio-culturelle ou socio-professionnelle)* : "Qui se rassemble s'assemble". Un titre de presse fait l'accroche en fonction de son lectorat : d'un pays à l'autre, d'une région ou d'une ville à l'autre, d'une catégorie sociale à l'autre... Quelques otages algériens en Irak nous affectent bien plus qu'une centaine en Russie (prise d'otages par les Tchétchènes) . *Le Quotidien d'Oran* titre souvent sa Une sur le salaire , les questions économiques ou sociales.

A tous ces aspects, s'ajoute aussi d'autres manières de "toucher" le lecteur :

- l'opinion : même si ce type de journalisme tend à disparaître, il reste encore des "sensibilités"⁽¹⁾

1 - LECERF M. : *Lecture d'une aire scripturale: la page du journal*, In Revue Langue française n°26, Ed Hachette, Paris, 1983, p. 49.

- la notoriété : la vie des personnes célèbres intéressent plus de monde que celle de Monsieur Tout le monde.
- l'inhabituel : un chien qui mord un enfant, ce n'est pas une nouvelle ; un enfant qui mord un chien, c'en est une (le cas de *l'insolite*).
- la vie pratique : tout ce qui a une répercussion sur la vie de tous les jours (démarches administratives, augmentation des prix (surtout le prix de l'essence), impôts...).

3. Le traitement linguistique

Appliquer les bonnes vieilles règles grammaticales suffit-il pour être lisible ? Autrement dit, suffit-il d'écrire correctement ? L'écriture journalistique doit être avant tout simple et efficace. Si le titre est obscur, difficile, ennuyeux, creux... pourquoi le lecteur s'acharnerait-il à lire son article ?

Plus le titre est prévisible (moins il est original?), plus il est facilement ou rapidement lu. Anticiper sur ce qu'on est en train de lire dépend de la difficulté de l'énoncé:

- la construction syntaxique : les phrases simples et courtes (un sujet suivi du verbe appelle un complément) qui annoncent la couleur.
- la difficulté du vocabulaire : les mots les plus simples, les plus courants et les plus courts sont plus facilement perçus (forme prégnante).

Le style journalistique vise la clarté, la précision et la simplicité. C'est pourquoi il utilise plutôt les phrases courtes réunies en de courts paragraphes (fréquents alinéas). Il faut revenir à la ligne souvent, créer des paragraphes fréquents et s'enchaînant de façon logique et cohérente. Les textes les plus facilement lisibles pour le grand public contiennent des phrases courtes (15 à 20 mots).

Pour les phrases courtes, voici un exemple caricatural : la concision est poussée à l'extrême, le style est proche du style télégraphique (peu de verbes)
 « *Bonheur intégral. Légère, immaculée, la poudre tournoie, volette en mille*

cristaux. Derrière, la trace unique, large, dessine l'ourlet parfait. Tout y est. Courbes arrondies entre les mélèzes. Serpentes serrées au bras d'un vallon. Doux chuintement de la neige qui va. »⁽¹⁾.

Le lecteur se rappelle en moyenne douze mots par phrase. La phrase simple est la mieux comprise (une seule idée par phrase). Il est opportun donc d'évitez les phrases longues ou embrouillées Il vaut mieux deux phrases courtes qu'une phrase longue qui comprend plus de 30 mots (dynamiser le titre, c'est couper les phrases trop longues) . Le lecteur retient mieux la première moitié d'une phrase , c'est pourquoi, il est utile de placer l'essentiel de l'information au début (phrase ou paragraphe).

- *Phrases prédictives/structures prédictives* : Une phrases commençant par "parce que" annonce une explication. L'utilisation des présentatifs (ce, ceci, cela, voici, voilà, etc.), la mise en parallèle (d'une part / d'autre part), etc. annoncent une suite. "D'une part" doit être suivi par "d'autre part", "d'un côté" par "de l'autre côté"...
- *Choix des mots* : "Entre deux mots, il faut choisir le moindre" (Paul Valéry). La langue s'enrichit, sans cesse apparaissent de nouveaux mots (environ 2000 mots ou expressions par an). La dernière édition du Petit Robert s'est enrichie de 5000 mots en dix ans. Inversement, d'autres mots tombent plus ou moins en désuétude. Avec 3000 mots, on couvre 97 % du vocabulaire usuel. Il faut distinguer le vocabulaire actif (spontanément employé) du vocabulaire passif (celui qu'on comprend). Un homme cultivé peut utiliser 6000 mots et en connaître jusqu'à 12 000.

1 - MOULLAUD M. : *Op. cit*, p. 169.

- *les mots courts et courants*: Il ne faut pas oublier la tendance naturelle du locuteur à raccourcir les mots (métro, radio, auto, bus, télé...), ainsi que les mots longs sont formés de mots courts ("Otorhinolaryngologiste" = oreille-nez-larynx = nez-gorge-oreille). A éviter aussi le jargon ou les mots techniques à moins de ne pas pouvoir faire autrement, et dans ce cas il est indispensable de les expliquer. Ex. "hypnotiques, autrement dit des somnifères"
- *les sigles ou les acronymes* : Il y en a des dizaines de mille et il s'en crée tous les jours (nous vivons au siècle des sigles). Un individu normal (épargné par la "siglomanie) n'en connaît que quelques dizaines. Il convient ainsi de préférer les mots courants sans tomber dans les clichés : un éminent collègue ou collaborateur / un gentil minois / une accorte soubrette / des vérifications approfondies / etc.

VI. CONCLUSION

Les titres des *fais divers* sont un matériau propice à la mise au point d'un outil de visualisation (ils sont suffisamment longs pour que se pose le problème de les aborder visuellement) et de navigation sélective (ils sont très variés et fournissent donc des pré-pistes de sélection). Les nombreux sèmes qu'ils contiennent portent des informations à plusieurs niveaux qu'il convient d'étudier. L'ensemble des titres, séparés de leurs textes d'origine (parus dans la UNE, par exemple), en constitue déjà une image et témoigne de relation cohésive qui font d'eux des objets autonomes cohérents.

Nous avons vu comment, par la simple reprise de mots dans le même titre, la cohésion était en partie réalisée. Cohésion qui se voit renforcée avec l'emploi de structures particulières, parallèles ou éclatées, qui se répondent à travers certains titres.